

du cœur du veillard. Des heures d'attente suivirent les heures de l'agonie. On avait épie les démarches de la jeune Binelli. Surprise avec l'homme qu'on lui avait destiné d'aimer, elle fut arrachée de ses côtés en sortant de cette enceinte d'effroi et de larmes, où leur amour si tendre s'était sanctifié par la constante union de leur zèle et de leurs efforts pour adoucir la captivité d'un père. Marietta, qu'on entraîna cria à son amant : *Non disperarti, Gioraldi, pensi che il viver tuo è il mio bene, e mi scèhò io pur perve sola.*

« On les sépara ; mais, huit jours après, Gioraldi oublia un instant les angoisses et la mort de son père, son désespoir et son infortune ; en pressant contre son cœur sa main tressée au rosee, la courageuse compagne de son exil, et la fidèle consolatrice de son malheur. Trop fier pour solliciter des grâces quand on lui devait des réparations, Gioraldi cacha ses regrets et ses justes plaintes, et vécut trois années obscurément, heureux de tout le bonheur dont l'amour d'une femme vertueuse, belle et tendrement chérie, peut embellir le désespoir même ; mais le sort n'avait pas renoncé à le poursuivre. Devenu père d'une fille, une seconde grossesse de sa femme s'annonça sous de funestes auspices, et le cercueil de la mère sortit de l'obscur asile du malheur au moment où l'on portait au baptême le dernier fruit de son amour. Gioraldi ne résista point à ce nouveau coup ; on le trouva mort au pied de la couche d'où l'on venait d'enlever les restes glacés de celle qu'il avait si tendrement aimée. L'innocente cause de la mort de ses parents les suivit le lendemain au tombeau. La petite orpheline, à peine âgée de quatre ans, annonçait la céleste beauté de sa malheureuse mère ; elle intéressa quelque temps une femme charitable qui la retira chez elle ; mais cette femme veuve avait des parents pauvres, et l'orpheline devint pour eux un objet d'envie. Arrivée à l'âge de sept ans, dans l'abandon et la misère, la pauvre Gioraldina devait plutôt au besoin des froids commérages de celle qui l'avait passagèrement secourue, et qui employait son zèle à des travaux au dessus des forces de l'enfance, qu'à une tendre compassion, le récit des malheurs de ses parents. Ces malheurs, quoique froidement racontés, avaient développé la jeune intelligence de Gioraldina, et bien souvent seule dans les heures silencieuses de la nuit, on la voyait s'acheminer vers le cimetière, et l'aurore montrait aux passans attendris l'orpheline en prière, ou, surprise par la fatigue et le sommeil, entourant de ses faibles bras la simple croix qui marquait la sépulture de ceux qu'elle pleurait, et sa charnante petite figure à moitié abritée par la couronne dont les fraîches fleurs attestaient son hommage assidu au souvenir filial. Quelquefois un mot de compassion, une faible marque d'intérêt ramenait l'innocente victime du sort, et une douce, une humble prière de ne point fouler le peu de terre qui couvrait des restes chéris, montrait à quel point l'orpheline méritait de plus nobles bienfaits. Le ciel lui en réservait un immense, celui de tout devoir à la né gèreuse d'un jeune guerrier, et d'obtenir de l'équité du prince la pleine réhabilitation de la mémoire de son vertueux grand père ; un hommage public

à l'ambou filial, l'énergique dévouement de son père et de sa mère.

Un jour, pendant un voyage que le vice-roi faisait à Vérone, la petite Gioraldina traversait la partie en ruine de l'amphithéâtre. Effrayée par le bruit des chevaux, elle voulut fuir et tomba dans l'intérieur de l'édifice. Une des personnes de la suite du vice-roi vint la relever. La céleste figure de l'orpheline, ses vêtements délabrés, inspirèrent d'abord cette pitié qui croit soulager tous les maux par l'aumône ; mais lorsqu'on vit cette jeune enfant repousser la main qui lui offrait de l'or, lorsque sa voix argentée dit avec l'accent du cœur, et en élevant un regard pur sur le groupe qui l'entourait : *Vous être des Français, et je suis l'orpheline de Gioraldi ; je ne puis accepter vos secours, tous les assistants se regardèrent et festoyèrent surpéfais. Le groupe livra passage à l'orpheline, qui alla remplir sa pénible tâche, et se livrer au travail qui lui donnait le morceau de pain qu'elle humectait de ses larmes.*

A. CONTINUER.

### POLICE CORRECTIONNELLE.

Une femme tenant un petit enfant au maillot dans ses bras, vient porter plainte devant le tribunal de police correctionnelle contre son mari, qu'elle accuse de l'avoir battue outre mesure.

Le prévenu : Ah ! par exemple, notre épouse, vous en imposez à l'honorable assistance.

La plaignante : Comment, j'en impose, Monsieur ; j'ai pour moi mes témoins et mes cicatrices.

Le prévenu : Faites attention, notre épouse, que pour le quart d'heure j'avais une petite paine de vin dans la tête.

La plaignante : Elle était solide, Monsieur, votre petite paine ; vous avez tout cassé et brisé dans le ménage, et non content de ça, vous m'avez jetée à la porte, que j'étais à peine dans le quatrième jour de mes relevailles, en accompagnant votre brutalité de deux méchantes paillasses que vous avez lancées sur le carré comme si ça devait être là, le domicile d'une honnête femme ; pour lors je me suis réfugiée chez ma mère.

Le prévenu : N'équivoquons pas, notre épouse ; c'est qu'indépendamment de la petite paine de vin en question, vous m'avez corré aux oreilles, que vous aviez des "bons amis," et que vous ne seriez pas susceptible de vous gêner pour aller avec, même en ma propre présence.

La plaignante : Il y a plus de fausetes que de lettres dans ces paroles. Ou que je les irais pecher "mes bons amis." (On rit.)

M. le président : à la plaignante : Enfin, avez vous été maltraitée par votre mari ? Est-ce qu'il lui arrive souvent d'exercer des voies de fait envers vous ?

La plaignante : Mais, Monsieur, toutes les fois qu'ils a bu.

M. le président : Mais boit-il souvent ?

La plaignante : Oh ! plus de huit jours sur sept, allez ! c'est pour quoi, étant au bout de mon rouleau, enne puis plus y tenir ; c'est dommage, quoique ça qu'il boit, car quand il est à jeun, je le mène assez comme je veux ; mais c'est fini, j'en ai bien assez comme ça.

Le prévenu : Allons, allons, notre épouse, encore de la miséricorde ; reviens avec moi ; rends moi mes enfants, je ne bois plus !

La plaignante : Serment d'ivrogne ; qui a bu boira.

Le prévenu : Cependant, notre épouse, vous devez vous souvenir que vous me réciproquez aussi parfois de bonnes taloches, témoin le pied que vous m'avez démanché.

La plaignante : Dites donc que c'est vous, Monsieur, qui vous faites démoraliser, en enfonçant ma commode.

Le Tribunal, après avoir entendu plusieurs témoins, condamne le prévenu à six jours de prison.

Messieurs, dit-il, j'aurai t'y la faculté d'embrasser ma pauvre femme et mes pauvres enfants ?

M. l'avocat du roi : Certainement, vous en aurez tous les jours le droit. Eh bien ! cela étant, mon garçon, dit-il à quelqu'un de l'auditoire, fais-moi le plaisir d'aller me chercher quatre sous de tabac, il y a déjà quelque temps que je n'ai plus de cliqué.

Dans un village, situé non loin de Laprairie, vivait un propriétaire, bon homme de son métier et assez bien partagé du côté de la fortune, pour pratiquer le précepte de l'évangile : donnés à manger à ceux qui ont faim, donnés à boire à ceux qui ont soif ; vêtissez les nus &c. aussi il était bien connu de tous les pauvres et aucun homme portant besace ne d'épassait sa porte sans s'y arrêter et ne s'y arrêtait sans en bénir le maître.

Malheureusement le pauvre gentil homme avait une femme qui ne pensait pas tout-à-fait comme lui et plus d'une fois des querelles de ménage avaient suivi le don d'un objet qui paraissait trop considérable à son épouse, le mari n'y faisait pas grande attention, cependant, comme il aimait la paix il résolut de donner une leçon à sa femme et de tâcher de la corriger en la convaincant qu'elle se préchant à pure perte.

Un jour donc que madame était absente le mendiant se présente à la porte, il était déguenillé, comme tous les gens de cette espèce, et il portait surtout des culottes en lambeaux. Notre gentil homme avait justement mis, pour la première fois ce jour là, des pantalons d'excellent drap. Il proposa au mendiant de les troquer contre ses mauvaises culottes, celui-ci accepta avec empressement comme on peut le penser ; les mendians ne sont guères délicats. L'échange se fit donc sur le champ, le pauvre continua sa route et notre bonhomme attendit sa dame avec fermeté, se promettant de rire de l'orage qui ne pouvait manquer de fondre sur lui, en effet, à peine sa femme fut-elle rentrée, qu'elle s'aperçut que les culottes de son mari étaient en lambeaux. Quand elle fut assez revenue de sa surprise pour s'exprimer, elle lui demanda d'où provenait ce hideux changement, tiens, ma chère, répondit-il, bonnement, un mendiant est venu me demander l'aumône ; il portait cette triste livrée ; j'en ai eu pitié et je lui ai donné mes culottes en échange des siennes, parce que je puis plus aisément que lui en procurer d'autres ; alors commença la repréhension conjugale, il voulait se ruiner et elle avec lui ; ils traîneraient une vieillesse malheureuse et finiraient par mourir sur la paille &c. le mari écouta tout cela avec une patience exemplaire, tout en se promettant tout bas une légère mais sûre vengeance.

Un an se passa pendant lequel, lorsque un léger orage venait troubler l'harmonie du ménage, madame ne manquait jamais de rappeler l'affaire des culottes.

Un jour, jour attendu si patiemment notre bon gentil homme rencontre son mendiant, il était porteur des culottes qui lui avaient été données un an auparavant, mais dieu sait dans quel état elles se trouvaient ! c'était ce que voulait notre héros, qui ce jour là même portait des culottes neuves nouvel échange proposé et accepté avec mille bénédictions par le mendiant. La toilette reciproque finie, notre homme, savourant dans son cœur, le doux plaisir de la vengeance, s'achemine vers sa demeure. Il entre ; le premier objet qui se présente à sa vue est sa femme. Elle aperçoit les fatales culottes et peut à peine en croire ses yeux : d'où te viennent ces guenilles, malheureux ? qu'a-tu fait de tes culottes neuves ? le mari répond doucement, tu m'as grondé pendant un an entier parce que j'avais donné ces culottes, aujourd'hui j'ai trouvé l'occasion de les reprendre et pour avoir la paix, je te les rapporte.

### De la mendicité dans les Paroisses.

La lepre de la mendicité est maintenant trop répandue dans nos campagnes ; elles y a jeté des racines trop profondes pendant les années difficiles qui viennent de s'écouler, pour qu'on puisse espérer la voir disparaître de sitôt ; mais parmi les non-breux abus qu'elle entraîne à sa suite, il en est plusieurs auxquels il est possible de remédier, nous les signalons.

Dans beaucoup de paroisses, il existe une ou plusieurs maisons où les pauvres trouvent en tout temps un asile pendant la nuit. Ce sont ordinai-